



République Française - Département du Gard

## Mairie de Bouquet

Le Puech et Serre de Vignes

30580 Bouquet

Tel : 04 66 72 94 86

E-mail : [mairie.bouquet@wanadoo.fr](mailto:mairie.bouquet@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mairiedebouquet.com](http://www.mairiedebouquet.com)

Juin 2015

### Pourquoi débroussailler ? Une obligation légale !



Même s'il ne peut pas éviter des départs de feu, le débroussaillage est un facteur qui limite la propagation du feu. Débroussailler, c'est... :

- garantir une plus grande sécurité des biens et des personnes
- limiter la propagation d'un éventuel incendie
- protéger la nature
- favoriser le travail des sapeurs-pompiers

#### Comment débroussailler ?

- Eliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches
- Couper les arbres trop près des habitations, et les buissons sous les grands arbres
- Espacer les arbres afin que les branches ne se touchent pas, et enlever les branches les plus basses
- Se débarrasser des végétaux coupés par broyage, par évacuation en déchetterie ou en les compostant

#### Où débroussailler ?

- En zone urbaine : le propriétaire du terrain débroussillera l'intégralité de sa parcelle
- En zone non urbaine : le propriétaire de la construction assurera le débroussaillage dans un rayon de 50m autour de celle-ci et sur 10m de part et d'autre de la voie d'accès, même si cette distance pénètre sur la propriété d'autrui

### Containers des recyclables à la Stèle de Bouquet : trop, c'est trop !

Après observations, informations, suivis de l'usage, l'équipe municipale de Bouquet a décidé de supprimer dans un premier temps les containers placés au carrefour en retrait de la D6 au début de la D 356, près de la stèle. En effet, ce lieu a été ces derniers mois régulièrement utilisé comme décharge, des personnes peu scrupuleuses entassant qui des encombrants, qui des sacs destinés à la décharge ... Bref, il fallait réagir, sous peine de voir une décharge publique s'installer à l'entrée de la commune !



En conséquence, le Maire a demandé à l'Agglo d'Alès, qui gère ces services, de supprimer ces trois containers. A court terme, nous demandons à ceux qui utilisaient ce site pour porter leurs verres, emballages et journaux, de s'organiser pour aller les mettre dans les autres sites : Mas Ravin & Bouquet. A plus long terme, après observation des usages, nous envisagerons si nécessaire un autre lieu.

Soyons tous coopératifs, il en va de l'image de notre commune, mais aussi de l'hygiène et de la santé publique !